

Communiqué de presse

Lausanne, le 16 juillet 2020

Vaudoise Aréna : un rapport accablant pour le Conseil d'administration

Le PLRL a pris connaissance du rapport d'audit du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne au sujet du Centre sportif de Malley (CSM). Il constate que ses préoccupations, qui avaient fait l'objet de plusieurs demandes du groupe PLR au Conseil communal, sont précisément mises en exergues par les conclusions du rapport.

Ce ne sont pas moins de 19 recommandations qui ont été faites par le Contrôle des finances, auxquelles le Conseil d'administration du CSM a pu répondre et qu'il conteste en partie. Il est manifeste que le Conseil d'administration nie la gravité des faits : non-respect de la législation sur les marchés publics, pouvoirs de signature non respectés, budgets pas fiables, dépassement du cautionnement octroyé par le Conseil communal de Lausanne, etc. Rien de tout cela ne semble ébranler la confiance du Conseil d'administration. Aucune mesure substantielle de meilleure gouvernance n'est annoncée.

Afin d'avoir une vision globale de la situation, il est essentiel que l'audit sur les RH de la Vaudoise Aréna fait par la société Vicario soit également publié, comme l'a voté le Conseil communal.

Le PLRL considère que des mesures drastiques doivent être prises. Il invite à cet égard les actionnaires, à commencer par les Villes subventionneuses, à prendre des mesures, par exemple en demandant la tenue d'une Assemblée générale extraordinaire qui leur permettrait d'exiger du Conseil d'administration la mise en œuvre des recommandations du CFL, ainsi que de disposer d'un business plan pluriannuel fiable.

Lors de la prochaine séance du conseil communal, le PLRL interpellera la Municipalité en demandant que le Conseil d'administration du CSM s'adjoigne des personnes disposant des compétences professionnelles idoines (financières, RH, juridiques). Il demandera également l'établissement d'un état financier actuel afin d'établir le déficit prévu et d'examiner les mesures qui peuvent être prises afin de rétablir la situation.

N'en déplace au Municipal représentant de la Ville au Conseil d'administration du CSM et aux propos qu'il a tenus dans 24 heures, le PLRL considère que la situation actuelle est extrêmement préoccupante. Il rappelle que les conséquences de la mauvaise gouvernance du CSM retomberont sur la collectivité publique et, en définitive, sur le contribuable lausannois.

Pour tous renseignements complémentaires :

Philippe Miauton, conseiller communal et président du PLRL, 079 277 68 41

Matthieu Carrel, conseiller communal et chef de groupe, 079 768 92 66

Florence Bettschart-Narbel, conseillère communale, 076 347 08 87

Mathilde Maillard, secrétaire générale PLRL, 079 699 23 11